

COMMISSION PERMANENTE | 200 000 EUR pour la réhabilitation du Léo de Foix

La Commission Permanente du Conseil Départemental de l'Ariège se réunit tous les quinze jours afin d'assurer le suivi des affaires courantes entre les réunions plénières.

Économie, sport, environnement, THD.... retrouvez dans le communiqué ci-joint les points clés de la commission du 3 octobre 2022.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr